

Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Départemental 74

2023

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (rubrique prescription)

Ce document est téléchargeable sur la cartographie régionale des CRI Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://parlera.fr/wp/les-centres-ressources/cria-74>

www.parlera.fr

N'hésitez pas à contacter le CRIA 74 pour un appui/conseils orientation des publics

Responsable : Méghane Tossonian – cria74@maison-emploi.com – 06 76 21 74 76

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Préparation au DILF ou DELF	Parcours Persévérance/Remise à niveau/compétences de base	Compétences Transverses CT Illettrisme et tout public	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	<p>Etrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataire du Contrat d'Intégration Républicaine CIR. Primo-arrivant de + de 16 ans, hors Union européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre le niveau A1 (oral et écrit) • Atteindre le niveau A2 (oral et écrit) • Atteindre le niveau B1 	<p>Demandeurs d'emploi y compris certains salariés à temps partiel</p> <p>Publics FLE (niveau A1, A2, B1, B2)</p>	<p>DE - Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA éloignés de l'emploi, ne pouvant accéder à l'offre de formation qualifiante, prêts à s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.</p>	<p>Demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ayant besoin d'une remise à niveau dans les compétences socles de CléA (socle de connaissances et compétences professionnelles)</p>	<p>Personne adulte de toutes les nationalités dont les besoins repérés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale - La communication et l'apprentissage de la langue française.
Pré requis :	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours A1 : pas de pré requis • Parcours A2 : niveau A1 • Parcours B1 : niveau A2 	<p>Positionnement pédagogique personnalisé à l'entrée de formation pour évaluer le niveau et déterminer le parcours.</p>	<p>Pouvoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit, et savoir compter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à minima fin de degré 2 ou degrés 3 et 4 du cadre de l'ANLCI - à minima niveau A2 (oral et écrit) du CECRL* et ne relevant pas du dispositif de l'OFII 	<p>CT - Illettrisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Degrés 2 et 3 du cadre de l'ANLCI <p>CT Tout public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Degrés 3 et 4 du cadre de l'ANLCI 	<p>Pas de prérequis</p>
*Typologie	<p>*Public relevant de l'alphabétisation, FLE</p> <p><i>Voir document « Aide synoptique »</i></p>	<p>*Public relevant du FLE</p> <p><i>Voir document « Aide synoptique »</i></p>	<p>Public relevant du FLS et fin illettrisme ou remise à niveau</p> <p><i>Voir document « Aide synoptique »</i></p>	<p>Public relevant du FLS et fin illettrisme ou remise à niveau</p> <p><i>Voir document « Aide synoptique »</i></p>	<p>*Public relevant de l'alphabétisation, FLE</p> <p><i>Voir document « Aide synoptique »</i></p>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Préparation au DILF ou DELF	Parcours Persévérance/Remise à niveau/compétences de base	Compétences transverses CT Illettrisme et tout public	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	<p>Apprendre la langue française (usage pratique niveau A1 du CECRL) Se Familiariser avec les usages et les valeurs de la république française (3 axes : vie pratique/publique/professionnel le)</p> <p>-Atteindre le niveau A1 du cadre du CECRL (parcours obligatoire)</p> <p><i>600h : non lecteurs, non scripteurs dans leur langue maternelle</i> <i>400h : Niveau A1.1 à l'oral et niveau infra A1.1 à l'écrit</i> <i>200h : niveau à l'oral et à l'écrit A1.1</i> <i>100h : Niveau A1 à l'oral et à l'écrit en cours</i></p> <p>-Atteindre le niveau A2 du cadre du CECRL 100 heures -Atteindre le niveau B1 du cadre du CECRL 100 heures A1 et B1 : parcours optionnels</p>	<p>- Développer ses compétences en français pour accroître ses chances d'insertion professionnelle -Se préparer au DILF ou DELF (Diplôme d'Etude de Langue Française)</p> <p>Formation avec utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de pédagogies appropriées (individualisation, médiation) - de supports individualisés et diversifiés selon les situations d'apprentissage (auto-formation assistée, travail individualisé, par petits groupes, ateliers thématiques, échanges de savoirs,) - de supports adaptés au projet professionnel de la personne (FOAD, e-learning) <p>Formation certifiante Période d'application en milieu professionnel : en fonction des parcours</p>	<p>-Se remettre à niveau sur les compétences de base -Découvrir les secteurs professionnels qui recrutent -Construire un projet professionnel réaliste et concret -Accéder directement à l'emploi ou à une formation certifiante sur un métier en tension du territoire.</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Remise à niveau -Technique de recherche d'emploi -Immersion en entreprise -Validation du projet professionnel -Communication -Projet collectif (jardin partagé) 	<p>-Actualiser / Consolider tout ou partie des compétences de base issues des 7 domaines du référentiel CléA, prioritairement : en français, mathématiques, numérique et apprendre à apprendre, dans l'objectif d'intégrer ensuite une formation qualifiante ou l'emploi direct -Être accompagné dans son projet professionnel : -Aide à la recherche d'emploi (connaissance bassin d'emplois, CV, lettres...) -Immersion en entreprise</p>	<p>-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles -Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics</p> <p>Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique</p>
Durée de l'action et modalités	<p>Entrées de date à date ou réparties sur l'année (se renseigner auprès de l'OF)</p> <p>Rythme hebdomadaire de formation :</p> <p>Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h</p>	<p>Entrées de date à date.</p> <p>Environ 420 heures en centre et en entreprise</p>	<p>Entrées de date à date.</p> <p>644 heures (434h en centre et 210h en entreprise)</p> <p>Démarrage par 4 semaines à temps partiel (3 jours – 21h)</p>	<p>Entrées de date à date.</p> <p>Heures en centre et en entreprise</p>	<p>Entrées et sorties permanentes ou dates fixes</p> <p>Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures</p>
Statut	Formation non rémunérée	Formation rémunérée	Formation rémunérée et sous conditions Maintien du statut initial	Formation rémunérée	Formation non rémunérée

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Préparation au DILF ou DELF	Parcours Persévérance/Remise à niveau/compétences de base	Compétences Transverses CT Illettrisme et tout public	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Anancy, Rumilly, Annemasse, Saint Julien en Genevois, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains, Seynod, Monnetier-Mornex (en attente d'actualisation)	Anancy, Annemasse, St Julien en Genevois, Cluses, Bonneville, Sallanches, Thonon les Bains	Anancy, Annemasse, Cluses,, Thonon Les Bains	Anancy, Annemasse, Cluses, Thonon les Bains.	Anancy, Annemasse, Cluses, Faverges, Gaillard, Marnaz, Rumilly, Sallanches, Scionzier, etc.
Contact	<p>Informations pratiques :</p> <p>Pour le parcours A1</p> <p>IFRA réf 74 : Lydia Lauer-Scira lydia.lauer-scira@ifra.fr</p> <p>Frate Formation : Edwige Arnal edwige.arnal@frateformation.net</p> <p>Pour les parcours A2 et B1 :</p> <p>Site de pré-inscription :</p> <p>http://www.ifra-formation-linguistique.fr</p>	<p>STELO Formation</p> <p>AFCI</p> <p>GRETA Arve Faucigny Ou GRETA lac (74)</p> <p>Se renseigner :</p> <p>Auprès des prescripteurs : PE, ML, CIDFF74....</p> <p>Sur le site : www.parlera.fr : Rubrique - trouver une formation – PIC FLE ou alphabétisation</p>	<p>UFCV – Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs</p> <p>Laurent Thimothée (Anancy, Annemasse)</p> <p>laurent.thimothee@ufcv.fr</p> <p>Soumaya Di Massi (Cluses, Thonon)</p> <p>sdimassi@infa-formation.com</p>	<p>En fonction des territoires</p> <p>Se renseigner :</p> <p>Auprès des prescripteurs : PE, ML, CIDFF74....</p> <p>Sur le site : www.parlera.fr : Rubrique - trouver une formation – PIC Compétences transverses CT Illettrisme/tout public</p> <p>Auprès des organismes de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frate formation (Anancy, Annemasse) : 04 74 47 32 96 - IFAC (Cluses) : 06 67 58 01 93 04 76 00 92 02 - INFA (Thonon les Bains) : 06 82 04 65 33 	<p>Coordonnées des structures :</p> <p>Se renseigner sur la cartographie des actions Rhône-Alpes :</p> <p>www.parlera.fr</p> <p>Liste des ASL 2023 à télécharger</p> <p>ou</p> <p>Contactez le :</p> <p>cria74@maison-emploi.com</p> <p>Tél : 06 76 21 74 76</p>
Prescription	<p>Parcours A1 :</p> <p>Obligatoire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OFII <p>Parcours A2 et B1 : optionnels</p> <p>Site de pré-inscription :</p> <p>www.ifra-formation-linguistique.fr</p>	<p>Prescription obligatoire par :</p> <p>Pôle emploi / Mission Locale / Cap Emploi / CIDFF</p> <p>Sur certaines formations, possibilité de prendre un rendez-vous sur : www.pole-emploi.fr pour assister à une réunion d'information collective.</p>	<p>Prescription obligatoire par le référent de parcours RSA</p>	<p>Prescription obligatoire par :</p> <p>Pôle emploi / Mission Locale / Cap Emploi / CIDFF</p> <p>Sur certaines formations, possibilité de prendre un rendez-vous sur : www.pole-emploi.fr pour assister à une réunion d'information collective.</p>	<p>Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse</p> <p>Se renseigner sur le site : www.parlera.fr : rubrique trouver une formation - ASL 74</p> <p>Ou contacter le CRIA 74 :</p> <p>cria74@maison-emploi.com</p> <p>Tél : 06 76 21 74 76</p>
Financier	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Pôle-Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences – axe 2 PIC	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Fonds Social Européen FSE	Pôle-Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences – axe 2 PIC	Direction Départementale Emploi et des Solidarités Haute Savoie DDETS 74/ Conseil Départemental Haute Savoie CD 74

